



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-57324>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **26-57324**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20004312300013

**Ville** : AURAY CEDEX

**Code postal** : 56404

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 56

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

**Identifiant interne de la consultation** : AQTA\_mapa\_2026\_018

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Le Président ou son représentant

**Adresse mail du contact** : marches.publics@auray-quiberon.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 297291869

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs

handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, l'entité adjudicatrice n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. \* En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des document...(voir DCE)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. 2. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 16/07/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre - 60 Prix des travaux - 40

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, secteur de Kervourden, commune de la Trinité-sur-mer

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232410

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les travaux portent sur les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, secteur de Kervourden, commune de la Trinité-sur-mer.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Plusieurs lieux

**Durée du marché (en mois) :** 5

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Durée: voir documents du marché. Marché passé selon la procédure adaptée définie aux articles L2123-1 et R 2123-1° du Code de la commande publique. La description des travaux est détaillée à l'article 1.1. du règlement particulier de la consultation (RPC).

Ces travaux ne sont pas répartis en tranches au sens des articles R 2113-4 à R 2113-6 du Code de la Commande publique. Le délai maximal d'exécution des travaux, y compris le délai fixé pour la période de préparation visé à l'article 8.2 du cahier des clauses administratives particulières d'une durée maximum de 4 semaines, est fixé à 20 semaines maximum non tenu compte des arrêts de travaux dus aux intempéries ou aux cas de force majeure qu'il appartiendra à l'Entrepreneur de justifier. Ce délai pourra être fractionné à l'initiative du maître d'oeuvre. A titre indicatif, le planning prévisionnel d'intervention envisagé est le suivant : démarrage des travaux à l'automne 2026. Négociation : Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Toutefois, compte tenu des offres reçues et de leur analyse détaillée par l'entité adjudicatrice, celle-ci se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation. Conformément à la spécificité de la procédure adaptée, la négociation au titre du présent marché demeure facultative. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation (CF article 3.3 du règlement particulier de la consultation (RPC)). Le contenu des pièces relatives à la candidature dont la production est exigée est précisé à l'article 4.1 du RPC. Le contenu des pièces relatives à l'offre dont la production est exigée est précisé à l'article 5.1 du RPC. Retrait du dossier de consultation uniquement sur la plateforme de dématérialisation accessible de la manière suivante : Url : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> . Conditions de transmission des offres : l'entité adjudicatrice impose l'envoi des offres par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (Cf. Article 7 du RPC). Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte, CS 44416 , 35 044 Rennes Cedex (téléphone : 02 23 21 28 28, télécopie : 02 99 63 56 84). Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) ; adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/> Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2026**